



Résiliation assurance santé mais cotisation réglé.

Par **Gaetan88**, le **29/12/2011** à **19:21**

Bonsoir, je vous explique le problème:

Ma compagne étant assurée chez MMA a eu un souci de paiement durant 2 mois, qui ont été réglé quelques jours après avoir reçu la réclamation. L'assurance a voulu aussi lui faire payer la cotisation annuel d'une seule traite, chose qu'elle a fait par mandat-cash, est qu'elle fut notre surprise quand ma compagne n'a pas reçu ces remboursements! Effectivement, en se rendant chez MMA, l'assureur nous a dit que ma compagne était tout simplement résiliée.

Après avoir fait plusieurs demandes orales de remboursement, rien n'avance et l'assurance fait la sourde oreille.

Est-ce que ma compagne est en droit de réclamer son argent?

Quels procédés pouvons-nous entamer afin de récupérer cet argent?

Cordialement, Mr Maire.